

MHI RJ AVIATION ULC POUR LES CADRES SUPÉRIEURS

VOTRE PROGRAMME EN UN COUP D'ŒIL

Pour les soins médicaux et les soins dentaires, vous pouvez choisir entre les statuts **individuel** (vous seulement), **monoparental** (vous et vos enfants), **couple** (vous et votre conjoint) ou **familial** (vous, conjoint et enfants). De plus, vous choisissez entre trois options de protection : **Souplesse**, **Confort** ou **Sérénité**.

Votre choix de statut sera applicable aux soins médicaux et aux soins dentaires.

Vous pouvez choisir des options de protection différentes pour les soins médicaux et les soins dentaires.

	PROTECTION FACULTATIVE			
	PAYÉ PAR L'EMPLOYEUR	Souplesse	Confort	Sérénité
Soins médicaux*				
Médicaments		Substitution générique obligatoire	Substitution générique obligatoire	Substitution générique obligatoire
Remboursement		100 % après franchise	80 % après franchise	90 % après franchise
Franchise [†]		1 000 \$ par adulte	6 \$ par ordonnance	3 \$ par ordonnance
Contribution maximale [†]		1 000 \$ par adulte	1 000 \$ par adulte	1 000 \$ par adulte
Soins hospitaliers		100 % semi-privé	100 % semi-privé	100 % semi-privé
Urgence médicale à l'étranger		100 % max. 90 jours par voyage 5 M\$ maximum à vie	100 % max. 90 jours par voyage 5 M\$ maximum à vie	100 % max. 90 jours par voyage 5 M\$ maximum à vie
Autre couverture médicale				
Remboursement		70 %	80 %	90 %
Psychologue (y compris travailleur social, thérapeute familial, psychothérapeute, conseiller matrimonial, conseiller clinique, psychométricien, conseiller d'orientation)		1 000 \$ par employé 600 \$ par personne à charge	2 000 \$ par employé 1 200 \$ par personne à charge	3 000 \$ par employé 2 000 \$ par personne à charge
Physiothérapeute (comprend les spécialistes en réadaptation physique et les ergothérapeutes)		250 \$ par assuré	750 \$ par assuré	1 000 \$ par assuré
Praticiens paramédicaux – niveau 1 (y compris acupuncteur, chiropraticien, diététicien, orthophoniste, ostéopathe, podiatre, audiologiste)			300 \$ par praticien	500 \$ par praticien
Praticiens paramédicaux – niveau 2 (comprend kinésithérapeute, kinothérapeute, massothérapeute, naturopathe, orthothérapeute)				500 \$ tous praticiens confondus

* Les maximums s'appliquent par personne assurée, par année civile, sauf indication contraire

† Les frais concernant les enfants à charge s'appliquent à la franchise de l'employé et au montant maximal de la franchise

Les soins médicaux se poursuivent à la page suivante →

MHI RJ AVIATION ULC

POUR LES CADRES SUPÉRIEURS

	PAYÉ PAR L'EMPLOYEUR	PROTECTION FACULTATIVE	
	Souplesse	Confort	Sérénité
Soins médicaux*			
Autre protection médicale (suite)			
Vision			
Examen de la vue		1 par an	1 par an
Lunettes		200 \$ par adulte tous les 24 mois (tous les 12 mois pour les enfants à charge de moins de 18 ans)	300 \$ par adulte tous les 24 mois (tous les 12 mois pour les enfants à charge de moins de 18 ans)
Chaussures orthopédiques		1 paire	2 paires
Diagnostic et services de laboratoire	300 \$	500 \$	1 000 \$
Vaccins	500 \$	500 \$	500 \$
Prothèses auditives	550 \$	550 \$	550 \$
Soins infirmiers privés	25 000 \$ sur 3 années consécutives	25 000 \$ sur 3 années consécutives	25 000 \$ sur 3 années consécutives

* Les maximums s'appliquent par personne assurée, par année civile, sauf indication contraire

	PAYÉ PAR L'EMPLOYEUR	PROTECTION FACULTATIVE	
	Souplesse	Confort	Sérénité
Soins dentaires*			
Franchise annuelle	150 \$ par membre 300 \$ par famille		
Maximum annuel combiné (comprend les soins préventifs, les soins de base, l'endodontie, la parodontie et les soins majeurs)	1 000 \$	1 500 \$	2 500 \$
Soins préventifs	50 %	80 %	90 %
Soins de base	50 %	80 %	90 %
Endodontie et parodontie	50 %	50 %	80 %
Soins majeurs	50 %	50 %	60 %
Orthodontie (adultes et enfants)		50 % 1 500 \$ maximum à vie	50 % 2 500 \$ maximum à vie
Examen de rappel	Tous les 6 mois	Tous les 6 mois	Tous les 6 mois
Guide des honoraires applicables	Guide des honoraires des généralistes pour l'année en cours	Guide des honoraires des généralistes ou des spécialistes pour l'année en cours	

* Les maximums s'appliquent par personne assurée, par année civile, sauf indication contraire

MHI RJ AVIATION ULC

POUR LES CADRES SUPÉRIEURS

Assurance vie	PAYÉ PAR L'EMPLOYEUR	PROTECTION FACULTATIVE
Employé	Deux fois le salaire de base annuel	Jusqu'à 1,65 million \$ (combiné avec l'assurance vie de base), maximum 5 fois le salaire de base annuel, par tranches de 5 000 \$ [†]
Conjoint		Jusqu'à 400 000 \$, par tranches de 5 000 \$ [†]
Enfant		Jusqu'à 50 000 \$, par tranches de 5 000 \$

[†] Dans les 31 jours suivant l'embauche, aucune preuve d'assurabilité n'est requise pour une couverture jusqu'à 40 000 \$

Décès et mutilation accidentels (DMA)

Employé	Deux fois le salaire de base annuel	Jusqu'à 1,65 million \$ (combiné avec la DMA de base), par tranches de 5 000 \$
Conjoint		Jusqu'à 400 000 \$, par tranches de 5 000 \$
Enfant		Jusqu'à 50 000 \$, par tranches de 5 000 \$

Voyage d'affaires DMA

Employé	200 000 \$	Non disponible
----------------	------------	----------------

Invalidité de longue durée

Protection	60 % de votre salaire de base (maximum mensuel de 17 000 \$, les montants supérieurs à 10 600 \$ nécessitant une preuve médicale)	70 % de votre salaire de base (maximum mensuel de 17 000 \$, les montants supérieurs à 10 600 \$ nécessitant une preuve médicale)	70 % de votre salaire de base (maximum mensuel de 17 000 \$, les montants supérieurs à 10 600 \$ nécessitant une preuve médicale), avec l'option d'indexation (augmentée annuellement selon l'IPC, maximum de 3 %, le 1 ^{er} janvier de l'année suivant les 30 mois d'invalidité)
Période d'attente	26 semaines	26 semaines	26 semaines
Fin de la protection	65 ans ou à la retraite	65 ans ou à la retraite	65 ans ou à la retraite

Assurance maladie grave

Employé et conjoint	Jusqu'à 250 000 \$, par tranches de 25 000 \$ [†] 25 maladies couvertes
Enfant	5 000 \$ 31 maladies couvertes

[†] Aucune preuve d'assurabilité n'est requise pour une couverture jusqu'à 75 000 \$.
La couverture est soumise à une limite de 24 mois pour les affections préexistantes.

Exemples de maladies couvertes : Cancer (potentiellement mortel), crise cardiaque, insuffisance rénale

MHI RJ AVIATION ULC POUR LES CADRES SUPÉRIEURS

VOS DOLLARS FLEX

Vous pouvez utiliser les dollars Flex pour acheter les protections additionnelles d'invalidité de longue durée, de soins médicaux, de soins dentaires ainsi que les protections facultatives.

Allocation des dollars Flex

Les dollars flex seront calculés comme suit : 0,5 % de votre salaire + montant fixe de **4 000 \$**.

Dollars Flex insuffisants? Des retenues seront effectuées sur votre paie.

Dollars Flex résiduels? Vous pouvez les transférer dans vos comptes personnalisés ci-dessous. Le compte par défaut sera le compte gestion-santé (CGS).

Si après avoir fait vos choix de protections, il vous reste des dollars Flex, vous pouvez les transférer dans un ou plusieurs de vos comptes personnalisés.

COMPTE GESTION-SANTÉ (CGS)	COMPTE MIEUX-ÊTRE	REER COLLECTIF ET CELI COLLECTIF DE LA FINANCIÈRE MANUVIE
<p>Vous aide à payer les frais médicaux et dentaires, engagés pour vous-même ou pour vos personnes à charge, qui sont admissibles, mais non couverts (ou partiellement couverts) par le programme de MHIRJ ou celui de votre conjoint (franchises, coassurance, frais qui dépassent les maximums du régime, etc.). Les frais admissibles sont définis dans la <i>Loi de l'impôt sur le revenu</i>. Veuillez communiquer avec iA Groupe financier pour obtenir la liste complète des frais admissibles.</p>	<p>Vous aide à payer les frais admissibles liés au mieux-être, engagés pour vous-même ou pour vos personnes à charge. Voici des exemples de frais admissibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adhésion à un centre de conditionnement physique • Cours collectifs d'activités physiques supervisés par un instructeur • Frais d'inscription à des équipes sportives • Abonnements de saison ou forfait journalier (p. ex. : ski, golf, tennis, etc.) • Frais de location de terrains de sport (p. ex. : badminton, tennis, football, etc.) • Vélo libre-service (BIXI) <p>Veuillez communiquer avec iA Groupe financier pour obtenir la liste complète des frais admissibles.</p>	<p>Vous pouvez transférer la totalité ou une partie de vos dollars Flex dans le Régime enregistré d'épargne retraite (REER) ou un Compte d'épargne libre d'impôt (CELI) collectifs de la Financière Manuvie. Le montant choisi sera transféré à chaque période de paie.</p> <p>Les cotisations aux REER ou aux CELI collectifs ne sont pas assujetties à l'impôt sur le revenu des particuliers. Il vous incombe de vous assurer que vous avez suffisamment de droits de cotisation afin d'éviter les pénalités fiscales pour les cotisations excédentaires.</p>

Solde inutilisé

Vous avez deux ans pour utiliser les dollars Flex transférés dans le CGS ou le compte mieux-être d'une année, sinon, ils seront perdus.